



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 AVRIL 2017

Délibération N°B 17/034

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015 - 2019
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

CONVENTION D'ETUDE

**TOUL – Revitalisation du centre-bourg / 18 rue Gouvion saint Cyr – E
P09EB40H005**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Toul souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur le bien situé sur son territoire communal au 18 rue Gouvion Saint Cyr en vue de la création d'un équipement public structurant,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude pré-opérationnelle sur le bien susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 24 000 € TTC pris en charge à 50% par l'EPFL et 50% par la commune de Toul,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Toul la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER